

APEF Nemours

Votre référent : Morgane VERIN

Adresse : 111 Rue de Paris 77140 Nemours

Tél : 01 64 78 26 01

Email : nemours@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP484528146

Structure autorisée : SAP484528146

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Gare SNCF de Saint-Pierre-Les Nemours.

Sortir en direction du centre ville, l'agence fait l'angle à droite après le canal

Accès PMR : Oui

Organigramme

Gérant : Guillaume Richard

Responsable d'agence : Morgane Verin

Resp de Secteur : Séphora Chikhaoui

Intervenants à domicile

Autorités administratives :

DDETS : Cité Administrative - 20 Quai Hippolyte Rossignol, 77000 Melun, France

ARS : ARS Ile-de-France, Immeuble "Le Curve" - 13 rue du Landy - 93200 Saint-Denis

CD : 12 rue des Saints-Pères, Hôtel du Département, 77000 Melun

Zone d'intervention :

Nemours, Saint-Pierre Les Nemours, Aufferville, Bagneaux Sur Loing, Bougligny, Bourron-Marlotte, Chaintreaux, Château Landon, Châtenoy, Chenou, Chevrainvilliers, Darvault, Egreville, Fay Les Nemours, Grez Sur Loing, La Chapelle, La Reine, La Genevray, La Madeleine sur Loing, Larchant, Lorrez le Bocage, Maisoncelle en Gatinais, Moncourt, Fromonville, Montigny sur Loing, Nanteau Sur Lunain, Nonville, Ormesson, Paley, Poligny, Reclose, Rémauville, Soupes surLoing,Treuzy-Levelay,Ury, Villemarechal, Villemer

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vyv Ecoute et Solutions, Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, AP Solutions GmbH (Mondial assistance), FOR ME . Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs et vie, La téléassistance de Europassistance et EZIO

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à la présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent. .
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3133 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

**TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *****APEF NEMOURS**

	TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC	TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE			
Détente	29,09 €	32,00 €	16,00 €
Bien-être	30,91 €	34,00 €	17,00 €
Evasion	31,82 €	35,00 €	17,50 €
Ponctuel	39,09 €	43,00 €	21,50 €

AIDE A DOMICILE			
Aide + Accompagnements	30,27 €	33,30 €	16,65 €
Aide + Accompagnements ponctuel	37,27 €	41,00 €	20,50 €

GARDE D'ENFANTS			
Garde d'enfants + 3 ans	27,27 €	30,00 €	15,00 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	30,00 €	33,00 €	16,50 €

BRICOLAGE			
Ponctuel	50,91 €	56,00 €	28,00 €

JARDINAGE			
Régulier	42,50 €	51,00 €	25,50 €
Ponctuel	46,67 €	56,00 €	28,00 €

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	42,00 €	38,18 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
			Présence et vigilance à domicile	42,00 €	35,00 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25 % les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre.

Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 20,00 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,10 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration tarifs pour les prestations non hebdomadaires : 2,00€TTC par heure (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts (volume jusqu'à 1m3): 30,00TTC (Taux de TVA de la prestation)

Frais d'évacuation des déchets verts (volume supérieur à 1m3): 60,00TTC (Taux de TVA de la prestation)



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *

	Détente	Bien-être	Evasion
MENAGE			
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X
Faire les lits		X	X
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X
Entretien des matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X
Cirer et ranger les chaussures			X
REPASSAGE			
Repasser et ranger les vêtements		X	X
Repasser et ranger les matières délicates		X	X
Repasser et ranger le linge de maison		X	X
ENTRETIEN DU LINGE			
Trier, étendre, plier le linge		X	X
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X
Entretien la literie, les voilages et rideaux			X
Apporter et récupérer au pressing			X
Effectuer des travaux simples de couture			X
GESTION DES COURSES			
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X
PREPARATION DES REPAS			
Préparer des repas simples		X	X
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE			
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X
Entretien des plantes		X	X
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X
Entretien la terrasse et du mobilier de jardin			X
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Aide à domicile *

ENTRETIEN DU LOGEMENT	
Nettoyer les sols et faire les poussières	
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau	
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)	
Faire les lits et changer les draps	
Ranger et organiser les pièces	
GESTION DU LINGE	
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison	
Effectuer des travaux simples de couture	
GESTION DES REPAS ET COURSES	
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, ...)	
Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)	
Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)	
Ranger et conditionner les produits achetés	
ENTRETIEN CADRE DE VIE	
Nettoyer les fenêtres et les vitres	
Entretien des plantes de balcon, terrasses et jardinières	
Vider et sortir les poubelles	
Maintenir une vigilance au domicile	
Soins et promenades d'animaux de compagnie **	
ACTIVITES ET SORTIES	
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc. ***	
Aider aux tâches administrative	
CONFORT ET BIEN ETRE	
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) **	

* Prestations relevant du régime de la déclaration en mode prestataire.

** Service réservé uniquement aux personnes dépendantes.

*** Service réservé uniquement aux personnes temporairement dépendantes.

Garde d'enfants *

	Garde d'enfant + 3 ans	Garde partagée **
--	------------------------------	-------------------------

Jardinage / Bricolage

DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS			
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	La tonte
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	Le désherbage
COURSES / REPAS			Le ramassage des feuilles
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	Le débroussaillage
Préparer et aider à la prise des repas	X	X	La plantation de petits végétaux
SOMMEIL			La taille des haies, arbustes et arbres
Organiser les réveils et les couchers	X	X	L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
Organiser les siestes	X	X	Le déneigement des abords immédiats du domicile
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT			L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Accompagner à la propreté	X	X	Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
Accompagner au bain, à la douche	X	X	L'entretien régulier des allées et des terrasses
Accompagner dans la petite toilette	X	X	Le traitement des arbres et des arbustes
Aider à l'habillage et au déshabillage	X	X	L'application d'engrais et/ou d'amendements
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE			L'arrosage manuel des végétaux,
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des activités de détente	X	X	La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
Aider aux devoirs	X	X	L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT			LE POTAGER
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	LE BRICOLAGE
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	Démonter, monter des meubles simples
			Poser des étagères ou des tringles à rideaux
			Fixer un porte manteau, un abat jour, un cadre
			Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
			Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
			Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
			Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée)

* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire pour les enfants de + 3 ans pour 3 enfants maximum par intervention

** Formule comprenant la garde de 2 voir 3 familles alternativement au domicile de l'une ou de l'autre.

La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes est faite dans le respect du décret du 1^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.

Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).



TARIFS APPLICABLES AU 01/06/2026

TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF NEMOURS



TARIFS HORAIRES		
HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ***				
APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 100% . Il comprend le tarif APA (% notifié par le Conseil Départemental sur 25€ TTC) + 7,00€ TTC	29,38 €	31,00 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est égale à 100% . Il comprend le tarif APA 25€ TTC	23,70 €	25,00 €	
PCH Prestation de compensation du handicap	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (25€ TTC) + 7,00€ TTC	23,70 €	25,00 €	50% du reste à charge de votre facture

ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE	31,75 €	33,50 €	16,75 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	31,75 €	33,50 €	16,75 €

CAISSES DE RETRAITE

CARSAT / CNAV	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail	26,45 €	29,10 €	50% du reste à charge de votre facture
MSA	Mutuelle Sécurité Agricole	24,36 €	26,80 €	
CNRACL	Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales.	24,36 €	26,80 €	

(* Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (** Certaines prestations ouvrent droits au crédit d'impôt, renseignements en agence

*** Conditions de facturation du financeur :



SARL ASPR77, au capital de 10000€ - immatriculée au RSC de Melun siret : 484 528 146 000 34 - Siège social : 112 rue de Paris 77140 Nemours

Entreprise indépendante - membre du réseau de franchise APEF. - V14 112025



	TARIFS HORAIRES	
	HT	TTC
ENTRETIEN DES LOCAUX		
Entretien des locaux	30,00 €	36,00 €
Nettoyage de surfaces vitrées	37,50 €	45,00 €

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS		
Jardinage	46,67 €	56,00 €
Bricolage	46,67 €	56,00 €

Frais annexes

Frais de gestion administrative : 60,00€ TTC/an (50,00€ HT/an)

Frais de mise à disposition de produits et ou de matériel: 3,00€/h TTC soit 2,50€/h HT

(* Nos prestations sont majorées de 25 % les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Ces prestations ne donnent pas droit au crédit d'impôt.